de nos officiers, le capitaine Jean-Jean, commandant la circonscription de Béhagle, sur le Logone, et son lieutenant, M. Perrin, commandant la subdivision de Bomou, passant en tournée non loin du poste de Bomou, au confluent des deux Logone, firent visite au Dr Bergeat, médecin militaire allemand, qui commande la circonscription de Bomou.

Le capitaine Jean-Jean connaissait depuis longtemps le Dr Bergeat, qui avait été très bien reçu dans plusieurs de nos postes et en particulier à Béhagle.

Le malheur voulut qu'un jour le lieutenant Perrin tombât malade, en même temps que son sous-officier européen.

Le capitaine Jean-Jean, se souvenant à propos des offres aimables du Dr Bergeat, qui s'était mis à sa disposition le cas échéant, lui envoya un courrier rapide. Le médecin militaire allemand, se hâtant lentement, vint voir M. Perrin. Il mit deux jours pour faire la route — 60 kilomètres séparant Bomou de Doba — resta trois jours à Doba, où il donna ses soins au lieutenant et au sous-officier français, puis repartit pour Bomou, chaleureusement remercié par le capitaine.

De retour à Bomou, le Dr Bergeat envoya sa note de frais. Il réclamait 1 000 fr. d'honoraires.

Notons que nos médecins militaires de Fort-Lamy ont l'habitude de soigner gratuitement les officiers et sous-officiers des postes allemands.

Le capitaine a transmis la note au commandant du territoire. L'affaire en est là.

### Humour anglais

Un individu dont l'état de santé paraît déplorable entre chez le pharmacien et lui dit :

— Je me sens horriblement surmené, neurasthénique, malade, fichu ! Il me faudrait un tonique sérieux, quelque chose qui...

— J'ai votre affaire, répond le pharmacien. Une bouteille de l'incomparable élixir Smith-Jones. Trois cuillerées par jour, et avant la fin de la semaine vous vous sentirez un tout autre homme... C'est 5 francs.

— Ah ! non, dit le malade, je ne veux pas de ça !

— Mais c'est exactement ce qu'il vous faut. Tous les médecins recommandent l'élixir Smith-Jones, et nous en vendons énormément.

— Je vous crois, mais... j'aimerais mieux autre chose.

— Je vous répète que cet élixir est la véritable panacée. Il fait plus de bien en un jour que les autres spécialités en un mois. Si c'est le prix qui vous gêne, nous avons des demi-bouteilles à...

— Non, je n'en veux pas !

— Mais, enfin, quelle objection avez-vous contre cet élixir ?

— C'est que... je suis Smith-Jones.

# Les élections

### L'appel de la Fédération des gauches

Nous donnons ce document à titre purement informatif, bien entendu.

Le Comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Aristide Briand. A l'issue de la réunion, l'appel suivant a été communiqué :

Citoyens,

Le 26 avril, vous avez manifesté votre ferme volonté et une impotente majorité n'est affirmée en faveur des idées que nous préconisons.

Avec nous, vous êtes prononcés pour la stricte laïcité qui doivent être appliquées sans provocation comme sans faiblesse.

Avec nous, vous avez réclamé la réalisation de réformes sociales, destinées à améliorer le sort des travailleurs des villes et des campagnes.

Avec nous, vous reconnaissez indispensable la réforme électorale et vous exigez la réorganisation des méthodes parlementaires, des mœurs publiques.

Avec nous, vous prétendez nécessaire d'appeler la richesse acquise à consentir d'importants sacrifices par l'établissement d'un impôt sur le revenu d'où serait banni tout procédé vexatoire ou inquisitorial.

Avec nous, vous mettez la défense nationale au premier rang des préoccupations du pays, et vous avez reconnu que la loi de trois ans garantit seule, en les circonstances actuelles, de garantir à la France la paix avec l'honneur et l'intégrité de son territoire.

Il vous appartient, dimanche prochain, de partager l'union *laïque, sociale, démocratique et nationale*, qui nous est commune.

Nous avons cette confiance que vous n'accorderez votre suffrage qu'aux candidats qui se déclarent résolus à ne rien *abandonner de ce programme*, dont l'exécution *intégrale* peut seule assurer les destinées du régime et du pays.

Républicains et patriotes,

Vous ne voterez que pour des hommes qui ne séparent pas les intérêts de la République du salut de la patrie.

*Pour le Comité directeur, le bureau :*

Aristide Briand, député, président ; Louis Barthou, Alexandre Millerand, L.-L. Klotz, députés ; Poirrier, Lourties, sénateurs, vice-présidents ; Henry Chéron, sénateur, secrétaire général ; Charles Chaumet, député, secrétaire général adjoint ; Antony, Ratier, sénateur, trésorier ; Albert Peyronnet, sénateur, trésorier adjoint.

L'union de tous les bons Français, que préconise la Fédération des gauches, nous ne cesserons de le déclarer et de regretter l'aberration de ceux qui persistent à ne pas sembler le voir, est impossible tant qu'il sera question de cette odieuse « défense laïque », qui signifie violation des droits et des libertés des catholiques.

### Un appel des radicaux

Le Comité exécutif de la run de Valois adresse aux électeurs un appel qui s'est autre chose qu'une formule d'abdication du parti radical-socialiste devant les socialistes unifiés.

Cet appel est signé de M. Henri Michel, sénateur, vice-président du Comité. On remarque que M. Henri Michel fait fonction de vice-président, le président effectif continuant d'être M. Caillaux, dont on juge prudent de ne pas mettre le nom en évidence.

### Védrines ne sera pas candidat à Arles

On avait offert à Jules Védrines la candidature aux élections de ballottage à Arles. L'aviateur devait se trouver en présence de M. Sixte-Quenin, député sortant, socialiste unifié, et de M. Granaud, libéral.

Védrines n'a pas accepté.

## Le second tour

HÉRAULT. — Dans la 1re circonscription de *Montpellier*, le socialiste Cabrol qui, au premier tour de scrutin, avait obtenu 909 voix, c'est désisté. Restent en présence MM. Pierre Leroy-Beaulieu, député libéral sortant, conseiller général de l'Hérault, et Paul Pezet, maire de Montpellier et conseiller général de l'Hérault, radical-socialiste, soutenu par la franc-maçonnerie, qui, au premier tour de scrutin, avaient obtenu : le premier 7 203 voix, le second 7 275 voix.

Le Congrès du parti radical-socialiste de la 2e circonscription de *Montpellier* s'est tenu hier. Il a été décidé que M. Salducci, socialiste, maire de Lunel et conseiller général de l'Hérault, se désisterait purement et simplement. M. Marcel Bressot, avocat à la Cour d'appel de Montpellier et conseiller général de l'Hérault, s'étant déjà désisté, le socialiste unifié, M. Camille Raboul, député sortant, maire de Madaillan, reste seul sur les rangs.

Au premier tour du scrutin, M. Raboul avait obtenu 8 143 voix, M. Bressot 2 642 voix et M. Saldnect 466 voix.

Dans la 3e circonscription de *Montpellier*, restent en présence : MM. Mellé, député sortant, socialiste indépendant ; Ferrasse, conseiller général de l'Hérault, radical-socialiste, et Taillan, candidat de l'Alliance démocratique.

M. Félix, candidat unifié, qui, au premier tour de scrutin, avait recueilli 6 008 voix, s'est désisté en faveur de M. Ferrasse. Ce dernier avait obtenu, au premier tour, 8 675 voix, M. Mellé 4 282 voix et M. Taillan 2 253 voix. (C. P.)

CALVADOS. — Dans la 1re circonscription de Caen, MM. Khell, progressiste, et Lévy-Daras, socialiste unifié, se désistent en faveur de M. Nicolas, républicain de gauche, qui obtint le plus grand nombre de suffrages républicains. M. Viel, républicain indépendant, s'était désisté en faveur de M. Lemoir, républicain de gauche ; mais ce dernier, à son tour, vient de se retirer. Restent en présence M. Nicolas, adjoint au maire de Caen, et M. Blaisot, libéral.

HAUTE-SAONE. — Dans la 1re circonscription de *Lure*, M. Bacquard, républicain de gauche, qui a obtenu 488 voix, s'est désisté en faveur de M. Mathia, député sortant. Restent en présence : M. Mathia, radical, 6 719 voix ; M. Causeret, libéral, 5 663 voix.

### Les incidents électoraux de Verdun

Le ministre de la Guerre communique la note suivante :

M. Viviani, ministre intérimaire de la Guerre, vient de contresigner à la signature du président de la République un décret mettant en non-activité par suspension d'emploi le lieutenant Vienne et le sous-lieutenant Gipon, tous deux du 2e hussards, à Verdun.

Ces deux officiers avaient été surpris glissant sous des portes des tracts et circulaires électorales du général Meitret, candidat à Verdun, contre le député sortant M. Noël, de la gauche radicale.

Le ministre de l'Instruction publique mania assez lourdement la férule. On regrettera que M. Viviani ne se soit pas demandé si les hasards d'un court intérim ministériel lui conféraient l'autorité morale nécessaire pour frapper aussi durement du jeunes officiers. Quand on tolère les écarts autrement graves des instituteurs syndicalistes, dont quelques-uns, fort peu sans-gêne, témoignent ouvertement des sentiments antimilitaristes, on devrait apporter le même esprit d'indulgence dans l'appréciation d'une faute aussi légère que celle qui est reprochée aux deux officiers de Verdun.

# *Ce que disent les journaux*

### Mentalité paysanne et régime radical

De M. Lalzarus, dans le *Figaro*, sur la campagne électorale de M. Gaston Deschamps :

M. Gaston Deschamps, homme de lettres, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, officier de la Légion d'honneur, s'est présenté, à Melle, contre M. Fleuret, marchand de vins, et, naturellement, a été battu. Il ne m'a point paru gardur, de cet échec, la moindre amertume...

Pendant un mois, il parcourut les quatre-vingt-douze communes de l'arrondissement de Melle, défendant la loi de trois ans et combattant l'impôt inquisiteur. Cependant, M. Fleuret, marchand de vins, proférait des paroles contraires. M. Fleuret n'a pas reçu d'une nature bienveillante le don précieux de l'éloquence. Au début de la campagne, il avait donc appris un bon petit discours qu'il répéta sans lassitude quatre-vingt-douze fois. On y trouvait cette phrase typique : « Au risque de passer pour un antipatriote, je n'eurais pas voté la loi de trois ans. » Elle sonnait agréablement aux oreilles des paysans de l'Ouest, qui ne songèrent point à s'enquérir de la nuance politique du candidat. Le fait est qu'il se disait modestement républicain. Et ce ne fut qu'au lendemain de l'élection qu'il fit connaître qu'il était radical-socialiste unifié, docile aux enseignements du Concile de Peu.

Eo attendant, il récitait son discours le mieux qu'il pouvait. On ne saurait dire que dans les gros bourgs, devant des auditeurs mieux informés, et plus soucieux de l'art oratoire, il souleva l'enthousiasme. Mais les paysans se tinrent pour satisfaits.

— Si je suis élu, je ne monterai jamais à la tribune, déclarait M. Fleuret.

Parmi tant de promesses, en voilà une qu'il tiendra sans effort. Elle est savoureuse. C'est le premiers fois, sans doute, qu'un candidat se voue au mutisme pour quatre ans, et veuille aller au Parlement pour ne point parler. Les paysans trouvèrent cette intention fort raisonnable.

— Hélas ! m'a dit M. Gaston Deschamps, quinze ans de politicaille radicale-socialiste ont fait à ces pauvres gens une mentalité bien triste ! Pour mieux les opprimer, leurs mauvais bergers ont commencé par les déprimer. Ils ont éteint en eux les dernières lueurs d'idéalisme que maintenait la tradition religieuse et nationale. Plus de religion ! Sans doute les politiciens de chaque localité, les « présidents » des « Comités radicaux et radicaux-socialistes », tous bourgeois cossus, volontiers ventrus, ayant pignon sur rue et terre au soleil, se réservent toute liberté, règlent comme ils l'entendent leurs fêtes familiales, appellent à leur gré le prêtre ou le pasteur. Mais ce qui leur est permis est défendu aux petites gens.

Sous couleur de libre-pensée, une sorte de tribunal d'inquisition surveille l'arrondissement, avec le concours de l'administration. Malheur aux agents-voyers, facteurs, cantonniers, qui s'aviseraient de se marier autrement que d'une façon « purement civile » ! Combattre le christianisme en persécutant les catholiques et les protestants, tout ensemble, tel est le programme de la féodalité radicale du pays. Dans chaque commune, un « délégué » tient registre de toutes les infractions à l'orthodoxie radicale-socialiste. La fiche du délinquant est envoyée au chef-lieu, pour être soumise à l'autorité administrative.

Aux enterrements civils, les libres-penseurs officiels déléguent habituellement un de leurs pontifes, qui prononce un discours. Et quel discours !

Un brave homme du canton de Sauzé-Vaussais avait fait enterrer son père selon ce rite dérisoire. Je lui demandai pourquoi :

— Qu'est-ce que vous voulez ? me répondit-il, si je n'avais pas fait ça, il paraît que le gouvernement ne m'aurait pas donné d'indemnité pour ma vache crevée !

M. Gaston Deschamps arrive un beau matin dans une commune. Devant la mairie un groupe se forme, qui est visiblement hostile. On regarde sans joie la candidat qui descend de son automobile et tâche d'engager une conversation, à la manière des explorateurs faisant palabres avec une tribu inhospitalière. Ayant vu un vaste temple, il demande :

— C'est votre temple ?

— Oui, M'sieur.

— Où habite votre pasteur ?

— On n'en a pas. A quoi ça sert ?

— Alors, vous n'avez pas de culte ?

— On n'a pas besoin de ça.

— A quoi sert donc votre temple ?

— Vous ne voyez donc pas les lanternes ? Ça sert à faire le banquet du 14 juillet.

Et, en effet, par une fenêtre aux carreaux cassés, M. Gaston Deschamps aperçoit des lampions.

— Quel état d'âme ! m'a-t-il dit. Et ne faut-il pas qu'on sache ces choses-là !

*

Donc M. Gaston Deschamps a constaté un effort systématique pour détruire l'idée religieuse. A-t-il du moins trouvé, dans cette partie de la population qui tremble devant les fonctionnaires, un idéal laïque, et le patriotisme s'est-il maintenu ?

Il ma répondu :

— Mon pays est éloigné de la frontière. Il n'a pas souffert l'invasion. Il n'a pas entendu le bruit des bottes prussiennes. Or, depuis quelque temps, des émissaires sont venus de tous les points de l'horizon pour prêcher le pacifisme. Ils ont dit aux paysans que le péril extérieur n'existe pas. Et les paysans, dénués d'information, volontiers enclins à se plaindre des obligations militaires, ont écouté une doctrine si conforme à leur intérêt. Comme j'achevais, dans une mairie rurale, une conférence où j'avais démontré la nécessité du service de trois ans, un villageois d'âge déjà mûr, si qui avait l'air honnête, crédule et naïf, demanda la parole.

— On sait bien, dit-il, que la loi de trois ans a été faite pour enrichir des métallurgistes milliardaires (*sic*) qui veulent vendre leurs plaques blindées...

— Tiens ! qui vous a dit ça ?

— On nous l'a dit cet biver dans une conférence où nous avions été convoqués. On était plus de 800, toute la commune.

Ne connaissant pas, dans le village, une salle publique assez vaste pour contenir une aussi nombreuse assemblée, je demandai à mon interlocuteur :

— Où a eu lieu cette conférence ?

— Dans le temple !

M. Gaston Daschamps m'a rapporté cette anecdote avec une tristesse certaine. Du temple ou de l'église, on éloigne les hommes, s'ils y doivent entendre des paroles de consolation ou des conseils de dignité. Mais on relève vite la chaire renversée, si quelque breilleri veou de Paris veut prêcher le lâcheté et le grossier bien-être dans un pays humilié.

*

Cependant, M. Gaston Deschamps a mené la campagne sans découragement. Et il a trouvé quelques occasions de se réjouir.

— C'est surtout dans le canton de Celles, dit-il, que j'ai rencontré cette accumulation de ruines morales qui ont fait gauchir l'arrondissement de Melle, et ont incliné la majorité vers le programme de la rue de Valois. Le canton de Celles est ultra-radical, et a envoyé mon adversaire au Conseil général. Quand j'ai voulu parler, à Celles même, dans une réunion publique, on a mené grand tapage pour couvrir ma voix. J'ai tenu bon. Et on finissait par m'écouter. Alors, la municipalité a fait éteindre le lumière électrique. Moyen simple, et vraiment radical, d'empêcher la contradiction.

Mais, ailleurs, dans les environs de Melle, où je suis conseiller général, à Chef-Boutonne, à La Mothe-Saint-Héraye, on tient encore pour une République aimable et ingénieuse. Là j'ai été bien accueilli. On est venu en foule à mes réunions. Tout ce n'est pas perdu. D'ailleurs, si mon adversaire n'a eu 10 300 voix, j'en ai eu 8 800.

La plupart des bourgs m'ont donné la majorité, mais les campagnes ont été terrifiées par une scandaleuse pression officielle. L'administration préfectorale a usé de tous les moyens. Ce fut une étonnante mobilisation, où les juges de paix eux-mêmes se signalèrent par leur zèle tumultueux. On a tout promis, et non seulement les palmes bensles, l'ordinaire « poireau », mais des places, des exemptions d'impôts, des dispenses du service militaire.

— Vous voteres pour Deschamps ? demanda un de mes amis à un paysan.

— Oh ! non, M'sieu ! l'm'avions dit que si j'votais pour M. Fleuret, mon fils s'ra pas soudard !

Joignez à cela l'organisation méticuleuse du parti radical. Dans chaque commune, il y a un Comité, ou au moins un délégué. On transmet le mot d'ordre : votez pour Fleuret. Cela suffit pour que tous les adhérents votent pour Fleuret, sans révolte ni réflexion.

— Bien sûr, j'estime M. Deschamps, disait l'un d'eux. Je le connais depuis toujours. Je ne dis pas de mal de lui. Je l'estime, mais le Comité a dit de voter pour Fleuret. Il dirait de voter pour un chien, je voterais pour un chien.

M. Gaston Deschamps, à ce souvenir, rit de bon cœur. La nuit qui précéda le scrutin, des émissaires allaient de maison en maison réveiller les électeurs dont la foi radicale était douteuse. Et ils disaient :

— Bien sûr, il connaît des gens. Il a mis Carnot et Loubet sur ses affiches. Mais, justement à cause de ça, il faut se méfier. Tous ces Messieurs-là, à Paris, ils feront le coup d'Etat, et on aura la guerre.

Faut-il croire que la crainte d'un coup d'Etat organisé par M. Adolphe Carnot, M. Emile Loubet et M. Gaston Deschamps enleva des voix à ce dernier ? Ce serait bien drôle.

### Pour les ballottages

## Petit catéchisme d'Action catholique

### LE DEVOIR ELECTORAL

Un tract de 2 pages in-8° à deux colonnes 15, 0 fr. 10 ; 100, 0 fr. 50 ; 200, 0 fr. 90 500, 1 fr. 75 ; 1 000, 3 francs ; 10 000, 25 fr.

(*Port en sus.*)

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

## *Le rendement des impôts*

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts pour le mois d'avril 1914.

Les recouvrements effectués se sont élevés à 370 156 500 francs, accusant une plus-value de 1 971 500 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une moins-value de 2 millions 507 500 francs par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de l'année 1913.

# Çà et là

### Morts d'hier

*Le comte Brau de Saint-Pol-Lias, homme de lettres, explorateur de la Malaisie, 73 ans, à Paris. — M. Léon Séché, homme de lettres, auteur d'ouvrages sur le romantisme, 65 ans, à Nice.*

### Distinctions pontificales

*Le Souverain Pontife vient d'élever M. le comte de Ségur à la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, M. de Verneuil, à celle de grand-croix de l'Ordre de Saint-Sylvestre ; M. le comte de Montgernon, à celle de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire ; M. de Prot, à celle de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire.*

*Que ces Messieurs qui sont, en Seine-et-Marne, les auxiliaires dévoués de Mgr Marbeau, et des hommes d'œuvres éminents, veuillent bien accepter nos très vives félicitations.*

# Échos de partout

*M. Lapie, recteur de l'Académie de Toulouse, est nommé directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Gueguet, décédé, et, M. Cavaillé, recteur de l'Académie de Poitiers, est nommé en la même qualité à Toulouse.*

*Un décret présidentiel autorise le doyen de la Faculté de médecine de Paris à accepter, au nom de cet établissement, le legs d'une somme de 100 000 francs fait à cette Faculté par Mme Ve Hervieux, et dont le revenu annuel sera remis chaque année à deux étudiants pauvres.*

*Le Conseil municipal de Condé-sur-Noireau (Calvados) a décidé d'élever, au moyen d'une souscription publique, un monument à Charles Tellier, le créateur de l'industrie du froid.*

*Aujourd'hui a été inaugurée, à Leipzig, en présence du roi de Saxe, une exposition internationale du livre et des arts graphiques, à laquelle la France participe officiellement. La section française a été organisée par le Cercle de la librairie.*

*A Perpignan ont eu lieu, au milieu d'une foule immense, les obsèques solennelles du docteur Albert Donneson, très connu dans la région, très apprécié par de nombreux travaux d'archéologie et d'art roussillonnais.*

*Il laissait partie de toutes les œuvres.*

*Les fêtes annuelles en l'honneur de La Fontaine auront lieu, à Château-Thierry, le 21 juin. Elles comprendront une grande cavalcade historique représentant la rencontre de Jeanne d'Arc et du duc de Châtillon.*

*Le 12e Congrès international des Associations de presse se tiendra à Copenhague du 12 au 18 juin 1914. Le nombre total des membres du Congrès est fixé à 300. 50 places sont réservées aux dames.*

*M. Paul Beauregard, de l'Institut, député de Paris, a transmis à la caisse de retraites des mineurs de Bruay (Pas-de-Calais) un don de 50 000 francs, fait à cette caisse par la famille et en souvenir du docteur Marmottan, mort maire du XVIe arrondissement de Paris et qui fut président de cette Compagnie.*

### L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

En 1912, les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi nat été de..... 8 051 575 fr. 55
En 1913, elles se sont élevées à..... 8 116 963 fr. 07

C'est donc, sur l'exercice précédent, une augmentation de 65 407 fr. 52.

La France arrive en tête de liste avec 2 millions 980 959 francs suivie par les Etats-Unis avec 2 196 053 francs.

En France, les diocèses qui ont donné plus de 100 000 francs se classent dans l'ordre suivant :

| | |
|---|---|
| Lyon | 448 617 fr. |
| Nantes | 159 158 fr. |
| Saint-Brieuc | 150 209 fr. |
| Quimper | 148 542 fr. |
| Cambrai et Lille | 147 661 fr. |
| Paris | 124 080 fr. |

### SONT ATTRIBUÉS...

Le *Journal Officiel* publie une série de décrets consommant la spoliation de Fabriques ou Menses des départements suivants : Vosges, Seine, Somme et Vendée.

# Echos religieux

Dimanche a eu lieu, à Bréquerecque (Pas-de-Calais), l'inauguration du monument élevé en mémoire de Mgr Leullieux, fondateur de la paroisse.

## Pour une église

Le R. P. Cyrille, missionnaire capucin à Tarsous, nous charge de remercier nos lecteurs des offrandes qu'ils ont bien voulu lui envoyer en vue de la construction d'une église placée sous le vocable de Saint-Paul, à Tarse. Il rappelle qu'on peut lui envoyer des mandats-poste ordinaires ou internationaux, des plis chargés des chèques à l'adresse suivante : Père Cyrille, missionnaire capucin, collège franciscain, à Tarsous, par Mersine (Turquie d'Asie).

### NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(*Indiquer 1 an et 1 quarant., après, ans 1/2.*)

Mme la comtesse de Larmandie, née Marion, femme de l'ancien délégué de la Société des Gens de lettres, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, 49 ans, à Paris. — M. Chardonnereau, 80 ans, à Pantin. — M. l'abbé Dumoulin, ancien chapelain auxiliaire de l'église votive du Sacré-Cœur de Montmartre, et un des premiers membres de l'Association des adorateurs. — M. C. Merveilleux du Vignaux, 86 ans, à Paris. Il avait été aux côtés de Mgr d'Hulst un des plus zélés organisateurs de l'Institut catholique de Paris, et développement duquel il consacra durant des années son labeur et ses soins.

Le R. P. Victor Herrengt, de la Compagnie de Jésus, 54 ans, au collège du Tuquet (Belgique). Successivement professeur de littérature grecque aux Facultés catholiques de Lille, préfet du collège Notre-Dame de Boulogne, recteur des maisons d'Antoing, d'Enghien et du collège du Tuquet. — Mme Paucbon, 48 ans, à Clermont (Oise). — M. le comte Charles Le Meare de Pas, Tertiaire franciscain, chevalier de l'Ordre de Malte, ancien conseiller général du Pas-de-Calais, 58 ans, à Tourcoing (Nord). — Mlle Reine Melassis, qui fut très dévouée à l'œuvre de la Bonne Presse, à Saint-Sauveur-le-Vicomte. — M. François-Léon Bertelin, chevalier de la Légion d'honneur, 73 ans, à Paris.

FIANÇAILLES

On recommande aux prières les fiançailles de Mlle de Boismorel avec le comte Charles de Gourcy.

# Informations du soir

*AU MAROC*

## Le combat de Dar-el-Hadjami

Voici l'état de nos pertes au dernier combat de Dar-el-Hadjami, le 1er mai :

### La liste des morts

Tués : Caporal Aupy, du 2e bataillon sénégalais, originaire de Laroche-Beaucourt (Dordogne). Zouave Mourouchon, de la 5e compagnie du 4e zouaves, originaire de Fronsac, par Libourne (Gironde). Zouave Baudrier, de la 5e compagnie du 4e zouaves, originaire d'Angers. Soldat Bockié, de la compagnie montée du 2e étranger, originaire de Pietten (Wurtemberg). Tirailleur Befrani, du 3e bataillon du 1er tirailleurs, originaire d'Ail-Louba (Alger). Tirailleur Abrous, du 3e bataillon du 1er tirailleurs, origineira de Fort-National, douar des Beni-Zim (Alger).

En plus, deux tirailleurs marocains et un mokrazeni tués.

### Les blessés

Sergent-major Rouchon, infanterie coloniale, du 2e bataillon sénégalais, originaire de Paris.

Sergent Schaller, de la compagnie montée du 2e étranger, originaire de Hemeringrdng (Bohême).

Soldat Slovinsky, du 4e zouaves, originaire de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle) ;

Zouave Roué, du 6e zouaves, originaire d'Angers ;

Zouave Sicard, du 4e zouaves, originaire de Croix-de-Landon (Vienne) ;

Zouave Casenaud, du 4 zouaves, originaire d'Aubière (Puy-de-Dôme) ;

Caporal Alloni, du 1er tirailleurs, originaire de Nantes.

CHUTE MORTELLE D'AVIATEUR AU MAROC

Tanger, 6 mai. — Un radiotélégramme de notre correspondant de Rabat annonce que le lieutenant Saint-Lague et le caporal Ronnereau, pilotant un aéroplane, ainsi que le sergent Favre, montant un autre appareil, étaient partis le 4 en reconnaissance vers Lalla-Itto.

Arrivé au terrain d'atterrissage, l'appareil du lieutenant tomba de 400 mètres sur le terrain rocheux. Le lieutenant a été tué ; le sapeur est indemne. Les obsèques doivent avoir lieu aujourd'hui à Itto.

LES DÉLÉGUÉS MEXICAINS

Mexico, 6 mai. — Le gouvernement mexicain a désigné MM. Rabosa, Louis Elguero et Auguste Rodriguez, jouissant à Mexico d'une réelle autorité et offrant toute garantie d'impartialité, pour servir d'intermédiaires auprès des Républiques de l'Amérique du Sud qui ont offert leur médiation.

DEUX PONTS ONT SAUTÉ SUR LA LIGNE DE MEXICO

La Vera-Cruz, 6 mai. — On confirme que le pont de San-Francisco a sauté, ainsi qu'un autre plus petit situé tout près de la Vera-Cruz.

ON INSISTE AUPRÈS DE CARRANZA

Washington, 6 mai. — On continue les démarches auprès du général Carranza, pour le persuader de prendre part aux négociations de médiation.

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH

Vienne, 6 mai. — L'empereur a passé une bonne nuit.

Il n'y a, par ailleurs, pas de changement à signaler dans son état.

## Rome

*De notre correspondant particulier, le 6 mai :*

Les funérailles de Mgr Sabadel

Ce matin, eurent lieu les funérailles de Mgr Sabadel, dans l'église Saint-Laurent de Brindes, contiguë à la maison généralice des Capucins. La messe de *Requiem* fut pontifiée par Mgr Virili, ami du défunt. Parmi l'assistance nombreuse et recueillie, on remarquait des représentants des Ordres et des Congrégations religieuses, des membres de la colonie française ; en premier rang étaient Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, et Mgr Gilbert.

Les chants furent exécutés avec une grande onction par la Schola du Collège hiérarchique international des Capucins.

La dépouille mortelle a été transportée au campo Verano et ensevelie dans le monument des Capucins.

LE CAS DE M. RIDAULT DE L'ISLE

Après avoir statué sur une question du monopole de l'administration des postes, la Cour de cassation réunie en Conseil supérieur de la magistrature, à huis clos, a'est occupée des poursuites engagées d'ordre du garde des sceaux, contre le président Ridault de l'Isle, en raison de son attitude dans la remise de l'affaire Rochette. Cette première séance est uniquement consacrée à l'exposé des faits.

M. le conseiller Mallet donne lecture de son rapport, lequel est assez bref.

Après avoir pris ses réquisitions, le procureur général se retire ainsi que les membres du Parquet, et les trois Chambres de la Cour réunies dans la vaste salle affectée aux audiences de la Chambre civile, délibèrent sur l'opportunité des poursuites.

## Réunions et Conférences

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Mlle de Châteaurocher sera le 9 mai à Châteaubriant, le 16 à Saint-Vincent (Loire-Inférieure).

Mlle Desangles sera le 10 à Saint-Aubin et Cransac, le 12 à Combes (Aveyron).

Mlle Ojton sera le 7 à Varces, le 10 à Villers-la-Lac (Doubs).

Mlle Paloteau sera le 13 à Milly (Seine-et-Oise).

Mlle de Valette sera le 10 à Nort (Loire-Inférieure).

Mlle Villenave sera le 13 à Montmorency.

## Le « Bon Théâtre »

*Après les scènes religieuses, émouvantes et grandioses de « BÉTHANIE AU CALVAIRE », la direction du « Bon Théâtre » ne pouvait mieux trouver que les simples, dignes et parfaits sentiments du patriotisme chrétien qu'Henri de Bornier nous a donnés dans son inoubliable chef-d'œuvre*

La Fille de Roland

*Jouée par les artistes du « Bon Théâtre », depuis quatre ans si délicatement exercés aux jeux des sentiments chrétiens et en même temps possesseurs d'un talent incontesté acquis à notre Conservatoire national et sur nos grandes scènes, cette pièce atteint, par ce fait, une perfection qu'elle ne peut avoir ailleurs.*

En matinée à 2 h. 1/2, dimanche 10 mai. Location et renseignements, 4, avenue de Breteuil, Paris-VIIe. Téléph. Saxe 56-12.

---

FEUILLETON DU 7 MAI 1914 — 14 —

# Reinette

— Voilà des sentiments que j'approuve, Germain, dit Mme Sauvert en frappant sur l'épaule de son petit-neveu. Au premier moment, lorsque ta mère m'a appris la rupture que venait de lui annoncer M. Lugaart — avec une tranquillité stupéfiante, paraît-il, — j'ai fait comme elle, j'ai traité cette cette petite Reinette laissant échapper ainsi pour une question de dévotion, un si riche parti... Mais en réfléchissant, je me dis qu'après tout elle a bien agi en ne sacrifiant pas ses convictions à l'argent, ce qui n'arrive que trop souvent dans notre pauvre société. C'est de l'héroïsme, et il nous faut l'admirer, Berthe.

Mais le regard que Mme Douvre dirigeait en ce moment vers Reinette, occupée à peigner les chevaux, n'exprimait rien moins que l'admiration.

— Cette enfant a bien mauvaise mine, poursuivit Mme Sauvert d'un ton compatissant. Toutes ces émotions l'ont bouleversée... Donnez-le moi quelque temps, Berthe, cela lui changera les idées.

— C'est une excellente pensée, ma tante. Marie-Reine a en effet grand besoin d'un changement d'air et de milieu.

Mme Douvre se détourna brusquement pour regarder celui qui prenait ainsi l'initiative de l'acceptation.

— Besoin d'un changement ! ... c'est une discipline sévère qu'il faut à cette tête exaltée, et elle peut compter qu'elle l'aura avec moi !

Elle oubliait, dans l'irritation froide que lui causait l'écroulement de ses projets, la réserve qu'elle gardait d'ordinaire, surtout en présence de Mme Sauvert. Celle-ci regarda avec surprise ce visage un peu contracté.

— Mais à quoi songes-vous, Berthe ? Cette pauvre enfant n'est aucunement coupable, elle a même fort bien agi, je le répète... Tenez, vous êtes en colère aujourd'hui, parce que vous eviez mis tout votre cœur à la réussite de ce mariage ; mais le temps vous calmera, surtout si Reinette s'éloigne un peu, si vous sentez le vide de la présence de cette charmante enfant. Je l'emmène ce soir, c'est convenu.

— Il me paraît qu'aucun obstacle ne s'oppose à cet arrangement, n'est-ce pas, maman ? dit Germain, prévenant la réponse de Mme Douvre. Comme le dit ma tante, vous oublierez peu à peu cette désillusion, et d'autant plus vite que Marie-Reine ne sera pas là pour vous la rappeler.

— Et puis, je suis un peu morose, j'ai des idées noires en ce moment, ajouta Mme Sauvert. Cette enfant m'égayera, je la mènerai chez mes connaissances, ce sera une occasion de me distraire.

Mme Douvre n'avait qu'à s'incliner devant ce désir. Il lui était impossible aujourd'hui d'user de ses faux-fuyants accoutumés, qu'elle pressentait ne pas devoir être soutenus et approuvés par son fils... Mais l'échec était terrible, échec double, car le même jour voyait s'effondrer le projet de mariage si habilement conduit, et naître un danger incontestable par le fait du séjour de Marie-Reine chez la vieille et riche parente.

— Emmenez Marie-Reine, ma tante, utilisez-la comme il vous plaira, et renvoyez-la moi quand vous en aurez assez, dit-elle avec une apparente bonne grâce. J'ai toujours regardé à accepter vos invitations pour elle, dans la crainte de vous gêner, mais du moment où il s'agit de votre plaisir, je suis trop heureuse d'y contribuer.

Elle s'éloigna pour adresser une recommandation à Charles, qui vaguait à travers la cour... Germain sortit ses gants, les enfila soigneusement tout en disant avec une sorte d'indifférence :

— Si vraiment Marie-Reine ne vous est pas désagréable, vous seriez bonne de la garder un certain temps chez vous, ma tante. Elle est très fatiguée par ces derniers événements, et, il faut le reconnaître, le caractère de ma mère et le sien ne peuvent se comprendre. Les heurts se multiplieront, ma mère étant très irritée... Vous rendriez un grand service à Marie-Reine en l'éloignant quelque temps de la Bordière.

— Mais je ne demande pas mieux, mon enfant ! J'aime cette petite. Elle est si charmante, si affectueuse !... Et une simplicité de petit enfant !

Germain s'éloigna dans la direction du break, il s'approcha des chevaux et rectifia le harnachement de l'un d'eux. Sa main flatta l'animal, sa voix, un peu adoucie, murmura :

— Adieu, mon brave Doucet. Tu es bien vieux, je ne te reverrai peut-être pas à mon retour.

Reinette regarda le jeune homme, étonnée de l'émotion qui changeait son habituel accent.

— J'espère bien que Doucet vivra encore à cette époque, dit-elle vivement, en passant sa petite main sur l'épaisse crinière du cheval. Vous êtes prophète de malheur, Germain.

— Peut-être... Mais j'ai heureusement à vous annoncer, en compensation, une très bonne nouvelle, Marie-Reine. Ma tante Céline vous emmène ce soir chez elle, pour longtemps, je l'espère.

Un flot de sang envahit le pâle visage de Reinette. Etait-ce possible ? Elle serait loin de Mme Douvre, loin de ses récriminations mordantes, de ses procédés blessants !

Une pensée lui vint tout à coup en remarquant l'expression heureuse qui traversait le regard habituellement impénétrable de Germain.

— C'est vous qui le lui avez demandé, Germain ?

Il eut un léger sourire, suffisant pour transformer et éclairer sa grave physionomie.

— Non, j'ai seulement appuyé sa demande... Vous êtes contente, Marie-Reine ?

— Oh ! si contente !... Merci, Germain !

Sa voix était tout émue, son regard exprimait une profonde reconnaissance pour ce secours inattendu.

— Il est l'heure, mon garçon, dit M. Douvre qui se rapprochait.

— Voilà, mon père... Au revoir, Marie-Reine.

Il lui tendait la main. Sa physionomie avait une sorte de confraction, un peu de tristesse passait dans ses yeux fiers.

— Au revoir, Germain... Je prierai pour vous.

— Oui, s'il vous plaît, dit-il doucement.

Il s'éloigna et rejoignit sa mère. Le stoïcisme de Mme Douvre fléchissait un peu à cette minute de la séparation, la crispation de ses traits décelait la lutte que cette femme orgueilleuse soutenait pour ne pas laisser voir l'angoisse de son amour matern